

# C'est le moment de trier votre pharmacie

Les vaches vont bientôt prendre le chemin de l'étable pour passer l'hiver et la saison des vèlages associée aux diarrhées néo-natales puis aux bronchopneumonies va recommencer. Afin d'affronter sereinement cette période, le moment est venu de faire le tri de sa pharmacie.

Les médicaments ne sont pas des produits comme les autres ... Pour être efficaces, il faut les conserver correctement, les ponctionner proprement, les injecter où il faut et enfin jeter les périmés.

## **Le stockage des médicaments :**

Ils doivent être stockés dans un meuble fermé et propre (placard, frigo reformé, meuble spécifique). L'idéal est de ranger les médicaments classés par grande famille d'utilisation en rangeant, par exemple, d'un côté les antibiotiques et d'un autre côté les anti-inflammatoires. Les vaccins, certains produits lyophilisés après reconstitution ou l'ocytocine, doivent être stockés dans un frigo en état de marche (T° : +2° à +6°C).

## **Les flacons entamés :**

Une fois entamé, il est judicieux de marquer la date d'ouverture du flacon ainsi que le numéro de l'ordonnance sur le flacon. Un numéro d'ordonnance inscrit directement sur le flacon aide à remplir plus rapidement le carnet sanitaire. Les ponctions répétées d'un flacon peuvent altérer le produit contenu, soit dans son efficacité, soit par une contamination bactérienne. Le mieux est donc d'utiliser des aiguilles stériles à usage unique. Dans tous les cas, l'idéal est d'utiliser du matériel (aiguille et seringue) à usage unique. Si malgré tout vous préférez utiliser du matériel à usage multiple, ne pas oublier de les rincer et désinfecter après chaque utilisation.

## **Jeter les périmés :**

Il faut ensuite savoir jeter... Et il n'est pas toujours aisé de mettre à la poubelle un flacon juste entamé qui semble en bon état. Mais tout flacon ponctionné a une durée de vie courte. Un vaccin entamé doit être utilisé dans la journée puis jeté. Les autres produits ont aussi une durée de vie courte de 28 jours !!! Il ne faut pas confondre date de péremption inscrite sur l'emballage (qui correspond à la date limite de conservation si le flacon n'est pas entamé) et délai de conservation (qui correspond à 28 jours une fois le produit entamé). Dans un cadre réglementaire, nous rappelons que les médicaments périmés, les flacons vides, les déchets d'injection (aiguilles, seringues) mais aussi les déchets de soins (gants, pansements ...) doivent faire l'objet d'une élimination spécifique via les containers jaunes.

La FODSA propose un système de tri et de collecte des déchets d'activités de soins en élevage depuis 2006. Près de 4800 éleveurs aveyronnais sont engagés dans cette démarche et plus de 68 tonnes de déchets ont déjà été collectés et incinérés. C'est remarquable autant le dire ! De plus, si vous désirez en savoir plus, le mieux est de vous inscrire aux formations éleveurs infirmiers proposées chaque année dont un volet aborde le médicament.

